



Bandes riveraines et restaurations des rives

Au cours des dernières années, la prolifération des cyanobactéries, appelées aussi algues bleues, a mis en lumière la très grande fragilité de nos lacs, une fragilité imputable en grande partie aux activités humaines qui se déroulent à leurs abords. Lieux de villégiature par excellence, de nombreux lacs ont vu leurs rives amputées d'une grande partie de leur couvert végétal. La disparition des bandes riveraines, véritable bouclier naturel marquant la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, au profit d'aménagements artificiels n'est pourtant pas sans conséquences sur la qualité et la richesse des écosystèmes touchés, et ce parfois de manière irréversible. Pour éviter la mort prématurée de « votre » lac ou des milieux humides qui sont à proximité de votre chalet, n'oubliez pas que vous vous avez une responsabilité dans leur détérioration ou leur protection.

Les impacts

La disparition des bandes riveraines a pour conséquences de :

- **Réchauffer** de manière excessive l'eau en bordure du lac ;
- **Faciliter** le ruissellement des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) ce qui accélère la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques, notamment des cyanobactéries ;
- **Faciliter** le phénomène d'érosion et par conséquent augmenter les risques de glissements de terrain ;
- **Augmenter** la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et empêcher l'infiltration de l'eau dans le sol ;
- **Détruire** l'habitat, la nourriture et l'abri de la faune et de la flore locale conduisant d'ores et déjà certaines espèces de poissons, d'amphibiens, de reptiles à être placées sur la liste des espèces menacées ou vulnérables au Québec.

Les solutions

Il n'existe pas de solution miracle mais plusieurs recommandations peuvent être bénéfiques pour améliorer la santé des plans d'eau. Des capsules informatives sur la santé des cours d'eau ont été élaborées. Pour les consulter, visitez le <http://www.crelaurentides.org/capsules.shtml>.

Voici quelques conseils et bonnes pratiques à adopter tout au long de l'année.

- **Conservez** le bouclier végétal naturel de votre rive sur une largeur de 10 m ou de 15 m minimum si votre pente est supérieure ou égale à 30%.

- **Évitez** les aménagements artificiels sur votre propriété; des matériaux tel que le béton sont imperméables et ne jouent pas le rôle de rétention et de filtration des eaux.
- **Reboisez** avec des végétaux indigènes adaptés au milieu riverain en privilégiant les plantes à fleurs et à fruits qui sont utiles aux insectes et aux oiseaux.
- **Assurez-vous** d'avoir une installation septique conforme pour limiter les fuites et la pollution. Vidangez-la régulièrement.
- **Bannissez** l'utilisation d'engrais, même biologiques, sur votre terrain; le composte doit également être utilisé avec modération.
- **Privilégiez** les produits domestiques sans phosphate.
- **Ne modifiez pas** l'écoulement naturel des cours d'eau.
- **Naviguez-santé !** Certaines activités nautiques favorisent l'apport d'éléments nutritifs en provoquant l'érosion des rives; privilégiez les activités récréatives ayant un faible impact sur l'environnement.
- **Sensibilisez** votre municipalité, vos amis, vos voisins..., impliquez-vous dans une association de protection de lac ; l'environnement c'est l'affaire de tous !
- **Ne désherbez pas** les lacs ! Les végétaux, algues et plantes aquatiques sont utiles ; apprenez à reconnaître les fleurs d'eau de cyanobactéries et alertez au besoin les pouvoirs publics si vous observez un phénomène d'éclosion inhabituelle.
- **Informez-vous** auprès de votre municipalité pour tout projet de modification que vous souhaiteriez entreprendre.

Pour en savoir plus

- Évaluez la santé des plans d'eau avec la Trousse des lacs
<http://www.troussedeslacs.org>
- La Politique de Protection des Rives, du Littoral et des Plaines Inondables
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm>
- Le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ)
<http://www.robvq.qc.ca/>
- La Fondation de la faune
<http://www.fondationdelafaune.qc.ca/>

Il est possible de profiter des plans d'eau, si ensemble nous préservons leur santé, et par la même occasion, la nôtre !